



Emmanuel LAMY
MAIRE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Monsieur Pascal LEVEQUE
Conseiller Municipal
2, bis rue de la Rochejacquelein
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Saint-Germain-en-Laye, le 08 mars 2012

Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai pris connaissance de votre courrier de relatif au projet de restructuration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Partageant votre inquiétude, j'avais pris attache avec Stéphane LEVEQUE, le Président de la CPAM des Yvelines.

Ce dernier m'a assuré que le centre de Saint-Germain-en-Laye ne serait pas fermé compte tenu de l'affluence journalière estimée entre 150 à 200 personnes.

La dizaine de techniciens qui traitent les dossiers administratifs sera regroupée, sous 6 mois, sur un site unique à Poissy tandis que les cinq agents qui reçoivent du public seront installés dans un autre bâtiment que celui de la rue des Joueries, toujours à Saint-Germain-en-Laye.

Ce nouveau local plus adapté, d'environ 100 m², sera situé en centre ville. Il n'est donc pas question de fermeture, mais d'un simple déménagement.

Ce projet de restructuration a été adopté par le Conseil d'Administration de la CPAM le 5 mars dernier (18 voix pour, 2 contre, 1 blanc). Le Président s'est exprimé à plusieurs reprises dans la presse sur l'objectif de rationalisation en dissociant la partie administrative regroupée sur un site unique et la partie accueil du public dans des villes identifiées comme pertinentes.

Dans un contexte financier extrêmement contraint, ces actions visent à maintenir la pérennité et la proximité d'un service public de santé auxquelles je suis attaché.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement

Emmanuel LAMY